

Extraits de la correspondance de Jean Nicolas Céré

en 1778

avec

Cossigny, Bertin, La Brillanne, Sartine, Tromelin,
Sonnerat, Fréon, Hubert, Gillot.

=====
Ces extraits proviennent d'un imprimé intitulé : *Le jardin du Roi (1778). Correspondance de Jean Nicolas Céré*. Il est composé d'extraits de *La Revue rétrospective de l'île Maurice* (v.1-v.5) par la Société de l'Histoire de l'île Maurice, qui a transcrit un tiers du vol.2 du manuscrit : « *Lettres du Jardin de l'Isle de France* » des Archives de la Société Royale des Arts et des Sciences de l'île Maurice.

*

Lettre de M. Gillot à M. Céré - A l'Anse Royale, Isle Seychelles, le 23 mai 1778.

J'ai appris, Monsieur, avec la plus grande satisfaction que vous aviez poussé vos plants d'épiceries au plus haut degré de perfection, que vos muscadiers étaient à présent grandement en rapport et qu'outre les fruits que ces précieux plants vous avaient rendus, vous aviez, à force d'étude et de travail, réussi à les propager de boutures, et qu'enfin vous faisiez un travail ou traité sur la propagation, l'entretien et l'utilité de ces précieux arbres. Il ne me serait pas possible de vous donner les louanges et l'encens que vous méritez si justement, après que tant d'autres plus éclairés et plus sages que moi, si ce n'est même la colonie entière, vous en ont dit et écrit mille fois plus que je ne pourrais faire et qui ne seraient que des redites.

Je vous ai écrit par différents vaisseaux, je vous ai envoyé deux fois des graines différentes de notre abominable île. Je vous ai envoyé un procès-verbal de la première floraison de mes muscadiers qui a augmenté cette année-ci. Je n'ai reçu aucune nouvelle de vous, ce qui m'a chagriné, je vous l'avoue.

Aujourd'hui, Monsieur, et même depuis longtemps que vous êtes notre maître dans l'art de la culture, puis-je me flatter que vous voudrez bien faire part à cet infortuné et malheureux ermite de Seychelles, de ce trésor que vos talents ont fait éclore, c.-à-d. du traité que vous vous proposez de donner à la colonie ; en cela vous me comblerez du plus grand bienfait et le mérite de la réussite chez moi vous sera totalement dévoué comme au seul auteur de cette nouvelle vie que mes plants acquerront par vos instructions. Je vous le demande donc par grâce ainsi qu'un petit présent de plants ou graines de vos muscadiers et girofliers.

J'ai appris que le Papa de la Roche avait fixé chez vous sa résidence. Je vous prie de l'assurer de mon respect etc.

Lettre de M. Céré à Mgr de Bertin, ministre. A l'Isle de France, le 2 juillet 1778

Monseigneur,

M. Poivre ne m'a pas laissé ignorer toute la part que vous avez eue à la grâce que je viens de recevoir de S.L.M. du traitement annuel de 4000 livres, à retenir sur ce que je reste devoir au trésor de cette colonie. M. le chevalier de Ternay me marque aussi tout l'intérêt que vous avez bien voulu prendre en moi, en cette occasion, vis-à-vis de M. de Sartine. Permettez donc, Monseigneur, que je vous importune pour vous remercier de la généreuse protection que vous avez bien voulu m'accorder.

Quoique cette grâce soit en déduction de la malheureuse dette de 71.000 livres que j'avais contractée en tâchant d'être utile au roi et que je ne doive réellement jouir de ce traitement qu'à l'extinction de ma dette que dans 15 ans d'ici, je n'en sens pas moins tout le prix, et je ne vous en dois pas moins de très humbles remerciements et une reconnaissance infinie, envers Sa Majesté.

Il m'est bien doux en travaillant au succès des arbres à épicerie, de songer que c'est à vous, Monseigneur, que nous en avons la 1^{re} obligation et que c'est vous qui avez donné le projet à M. le Duc de Choiseul de faire cette acquisition qui doit enrichir nos colonies. Ne pouvant de si loin vous en marquer particulièrement ma vive reconnaissance, qu'il me soit permis du moins de la conserver sur le lieu même qui renferme ce trésor, en donnant votre nom à un des carrés du Jardin du Roi plantés de ces riches arbres.

M. Poivre ayant eu la bonté ci-devant de me faire part du désir que vous aviez de posséder chez vous de ces fameux poissons de Batavia appelés Gouramis, ce n'est pas de ma faute si vous n'en avez pas déjà reçu, toutes mes sollicitations, jusqu'ici, ayant été infructueuses. Enfin, j'en prévois la possibilité et en conséquence pour qu'ils vous parviennent d'ici France sans la moindre difficulté et je vois avec un plaisir qui ne peut être senti que de quelqu'un aussi empressé que moi de marquer sa reconnaissance, que mes essais auront toute la réussite que je désirais.

Ce sera donc à vous, Monseigneur, à la protection que vous m'aurez accordée, que la France sera redevable du poisson d'eau douce connu de toute antiquité pour être le meilleur du monde. M. Foucault à qui j'en ai parlé étant d'accord avec moi pour vous faire cet envoi et pour le recommander sur le vaisseau qui en sera chargé, j'en regarde désormais le transport comme sûr et immanquable. J'aurai soin, Monseigneur, de vous prévenir d'avance du moment à peu près où il arrivera en France, afin que vous donniez vos ordres à Lorient pour achever ce que j'aurai commencé.

La plus grande difficulté du transport de ces animaux dans un trajet aussi long, n'étant occasionnée qu'à cause de l'eau douce qui se corrompt, plus ou moins, faisait périr ce poisson peut-être encore plus que la négligence qu'on apportait à la leur renouveler à propos, j'ai imaginé à les accoutumer sensiblement à celle de la mer, et déjà mon essai est suivi du succès, ce qui lèvera toutes les difficultés pour leur consommation d'eau toujours mise en avant et ce qui rendra avec un peu de soin le poisson transportable aux 4 coins de la Terre ; il ne s'agira plus que d'avoir la même patience à Lorient pour les réhabituer à leur 1^{re} eau, en suivant les mêmes procédés que j'aurai soin d'indiquer par une petite instruction que je remettrai à la personne qui s'en chargera d'ici.

Le Jardin du Roi, Monseigneur, ne fut jamais dans un état aussi brillant. Nous y avons, dans ce moment-ci, 30 girofliers faisant leurs clous dont 15 bien chargés ; un seul aura plus de 1000 panicules ou bouquets de clous. Nous avons aussi près de 500 girofliers créoles ou nés dans le Jardin, tous faisant bien, tous forts et vigoureux pour leur jeune âge. Nos muscades nouées ont, à présent, plus d'un pouce de diamètre par leur travers ; elles tiendront, elles viendront à maturité et notre jeune monarque en verra bien certainement de venues sur ses propres possessions. L'arbre à épicerie de Madagascar, le raven-sara, veut aussi se naturaliser ici, et déjà nous en avons un assez bon nombre provenus des noix ramassées sur les arbres du Jardin.

M. Galloys, directeur des serres du Roi, et médecin de la Marine à Lorient, vient d'entrer en correspondance avec moi. D'après l'aveu, à ce qu'il me marque, de M. de Sartine, il me demande de tout ce que nous avons au fameux Jardin du Roi de notre île ; je lui adresse en conséquence par ce vaisseau-ci, une 1^{re} caisse renfermant 20 sortes de graines d'arbres ou de plantes mises dans de la terre, et celle-ci dans des bambous bien conditionnés qu'il aura soin de revivifier avant de faire passer à la capitale ; cette correspondance mettra, je l'espère, les envois que je pourrai faire à l'abri d'être fouillés, dérangés et gâtés par les commis à leur débarquement à Lorient, comme il est arrivé de ceux que j'ai eu l'honneur d'adresser ci-devant à M. de Sartine.

Je prie M. Galloys, Monseigneur, de vous faire part de tout ce qu'il pourra sauver de mes envois. J'ai l'honneur, etc.

Lettre de M. Céré à M. le chevalier de la Brillanne, gouverneur. Le 16 juillet 1778.

Mon Général,

J'ai ci-devant fait passer à M. Gillot quelques instructions pour qu'il pût apprendre à connaître les muscadiers destinés à donner du fruit d'avec ceux stériles ; car il serait fort désagréable pour lui, si tous les arbres qu'il cultive étaient des mâles et qu'il ne parvint pas à les distinguer, qu'il en attendit du fruit. Mais n'ayant point eu de réponse à cette lettre, je crains qu'elle ne lui soit point parvenue, ce qui me fait prendre le parti de vous adresser celle-ci que vous jugerez peut-être à propos de remettre à M. de Romainville. Je suis persuadé que rendu à sa destination, il saura, en aidant M. Gillot, tirer le sort de ces arbres au clair et vous en rendre un compte exact. Je ne serais pas du tout étonné qu'il ne se trouvât pas une seule femelle sur les 6 ou 7 muscadiers existants à Seychelles ; pour aider ces messieurs, voilà aussi, mon Général, dans des fioles à l'eau et à l'esprit-de-vin, des fleurs mâles et des fleurs femelles séparées; ils n'auront qu'à faire leur examen d'après elles, et être sûr qu'elles ne les tromperont pas.

Je serais bien charmé de voir ce que M. Gillot vous dit de ses arbres ; je vous renverrais sa lettre aussitôt ; comme d'avoir ici cet outil qui vous est venu de France pour l'essayer, vous le renvoyer, et en faire d'autres sur ce modèle, s'il peut servir à nos terres et si nos nègres sont assez entendus pour le manier.

J'ai demandé les mêmes choses à peu près à M. Bequet, comme vous le verrez par la copie de ce que je lui ai écrit, que celles portées dans la note de M. de Sanglier ; mais, mon Général, un mot de vous à ce chef de traites, pour qu'il remplisse mes demandes, aura, sans contredit, le plus grand effet, et le portera à les mettre à exécution avec plus de zèle et d'exactitude.

J'ai l'honneur, etc.

*Instructions et observations pour connaître les Muscadiers
mâles aromatiques et les femelles.*

Les fleurs de l'un et de l'autre arbre au premier coup d'œil se ressemblent assez. Cependant celle des femelles est un peu plus petite que celle des mâles. L'une et l'autre ont un support et un pédicule, mais sur le mâle, le support est plus allongé et moins gros, et le pédicule plus long, plus mince, très effilé surtout par la partie où il tient au support, tandis que sur la femelle le support de la fleur est raccourci, gros, charnu, et le pédicule aussi est un peu moins long, plus nourri, plus également gros, d'un bout à l'autre et tel qu'il faut pour supporter un fruit.

Sur l'arbre femelle rarement on voit 2 fleurs pendues au même support, tandis que sur le mâle rien de plus commun que de voir 2, 3, 4, 5, 6 et 7, tenant au même support.

Sur la femelle après la chute de la fleur et de son pédicule, le support tombe aussi quelque temps après, tandis que sur le mâle, ce support est permanent et sert à remonter une 2^e, 3^e et 4^e fois de nouvelles fleurs et en même quantité jusque là-même qu'il s'allonge, prend de la force et de la consistance et se boise enfin.

Sur les mâles on voit des variétés dans le nombre des pétales de la fleur et parfois on en trouve à 4 et d'autres même double, en avoir jusqu'à 6. Sur les femelles destinées à reproduire l'espèce, la nature a une marche plus uniforme : toutes les fleurs sont constamment à 3 pétales. Je n'en ai encore trouvée qu'une qui en eût 4.

La fleur des mâles tombe, 3, 4, 5, 6 et 7 jours après son épanouissement, c.à.d. plus ou moins promptement suivant la saison froide ou chaude, sans être fanée ; celle des arbres femelles ne tombe la plupart du temps qu'après s'être desséchée sur l'arbre même.

La fleur de l'un et de l'autre est 3 mois du moment qu'elle commence à poindre sous l'aisselle des feuilles jusqu'à son épanouissement et sur l'un et l'autre sexe, les fleurs ne sont pas plutôt cessées qu'il s'en présente d'autres ailleurs aux endroits ci-dessus indiqués.

La fleur du mâle contient un simple filet blanc dans sa partie basse et rempli comme une rave d'un bout à l'autre, ayant sa partie supérieure qui se termine en pointe crénelée et marquée alternativement d'une raye rousse et d'une blanche, jusqu'au nombre de 10, et chaque raie rousse est recouverte d'une poussière fécondante.

La fleur de la femelle contient un simple pistil au moment où la fleur vient de s'ouvrir et s'élevant à peine au quart de la hauteur du calice. Cinq ou six jours après avoir été fécondé, il se referme, s'élève, prend une forme ovoïde, grossit et alors il remplit le calice. Toutes les fleurs femelles qui tombent à cet âge renferment donc déjà une petite noix bien formée suivant le détail qu'on peut en faire à la loupe.

L'indice le plus certain qu'un de ces petits fruits noués tiendra est quand le calice se referme un peu, sèche tout à fait, sans que le pédicule perde de sa belle couleur verte et s'altère. La fleur reste près de 30 jours dans cet état avant qu'elle se détache tout-à-fait de son pédicule, se déchire et laisse apercevoir à découvert le jeune fruit qu'elle recouvrait.

Lettre de M. Céré à Mgr de Sartine, ministre. A l'Isle de France, le 20 juillet 1778.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 7 septembre 1777, par laquelle vous m'accusez la réception de celle que j'ai pris la liberté de vous adresser ; vous m'annoncez la grâce que Sa Majesté, sur le compte que vous lui avez rendu de mes services, d'après le rapport de M. le chevalier de Ternay, a bien voulu m'accorder d'un traitement de 4,000 livres par an à commencer du 1^{er} juin 1775, à retenir sur ce que je reste devoir au Trésor de cette colonie. Que d'actions de grâce n'ai-je pas à vous rendre, Monseigneur, pour tant de marques de votre protection et de votre bienveillance ! Ma reconnaissance serait d'autant plus difficile à exprimer qu'il ne faudrait en faire qu'un tableau avec celle des Colons des deux îles, qui se sont empressés de me témoigner leur joie de ce bienfait du Roi, en même temps qu'ils chantaient les louanges d'un Ministre qui protège aussi visiblement celui qui, sous ses auspices, sacrifie tout son temps à la réussite de l'objet qui doit les enrichir un jour.

Messieurs nos administrateurs ont été les premiers à me marquer, d'une manière on ne peut pas plus satisfaisante, la part qu'ils prenaient à cet événement. Je le regarderai donc toujours d'après cela comme un des plus beaux moments de ma vie. Cette satisfaction générale étant, Monseigneur, le fruit de votre ouvrage, permettez que je vous la rapporte entièrement. Les faits, j'ose l'espérer, justifieront la protection que vous avez bien voulu accorder à un objet sur lequel on ne comptait plus et immortaliseront aussi votre nom à l'autre bout de la terre, nom qui nous est devenu bien cher en même temps qu'à la patrie et que nous chérirons de race en race. Enfin, sans vous, Monseigneur, cette nouvelle source de richesse pour la nation n'existerait peut-être plus.

Messieurs de la Brillanne et Foucault sont venus plusieurs fois s'assurer par leurs propres yeux du brillant état où est le Jardin du Roi. Ils m'ont paru prendre un grand intérêt à tout ce qu'il renferme de riche et d'intéressant et pourront vous en rendre un compte exact. Ils ont vu les six muscades nouées qui ont à présent plus d'un pouce de diamètre par leur travers. Ils ont vu les 30 girofliers en rapport dont un seul ayant plus de 1000 panicules ou bouquets de clous et plus de 500 de ces arbres nés au Jardin du produit des dernières baies, plus forts, plus vigoureux à deux mois que ceux venus des premières de 1777.

Ils viennent, depuis trois mois, d'attacher au jardin un troupeau de vaches qui lui procurera par la suite le fumier dont il aura besoin. C'est une marque de l'intérêt qu'ils prennent à une culture que vous voulez bien leur recommander. Ils ne laissent donc plus rien à désirer à mon zèle, aussi je ne sais comment leur en marquer ma reconnaissance, elle est d'autant plus vive que je n'ambitionnais, dès le principe, rien avec plus d'ardeur que l'heureuse tranquillité dont je jouis présentement dans mon travail.

Recevez, s'il vous plaît, Monseigneur, mes très humbles remerciements de la bonté que vous avez eue de m'accorder un commis pour m'aider dans mes écritures. Messieurs les chefs me l'ont passé sans difficulté. Les correspondances qu'entraîne le Jardin du Roi tant au dedans de l'île qu'au dehors, me le rendent aussi utile que nécessaire.

M. Galloys, directeur des serres du Roi et médecin de la Marine à Lorient, vient de m'écrire et me mande qu'il a votre approbation pour les demandes qu'il me fait. Je viens, par conséquent, de lui adresser par le *Fitzjames* et par M. le chevalier de la Villebrune, une caisse bien conditionnée contenant 20 sortes d'arbres ou de plantes mise dans des bambous avec de la terre, et je lui marque, Monseigneur, de vous en donner avis, afin que vous en ordonniez. Je lui en ferai successivement

passer d'autres par tous les vaisseaux qui partiront de notre île. J'ai été on ne peut pas plus surpris d'apprendre par M. de Gargas, mon beau-frère à Lorient, que les caisses que j'ai eu l'honneur de vous adresser l'année dernière, avaient été fouillées à leur débarquement et que ce qu'elles contenaient avait été dérangé et gâté. Comment donc faire, Monseigneur, pour que cela n'arrive plus ?

Je m'occupe dans ce moment-ci du soin d'élever de jeunes gouramis de manière qu'ils puissent soutenir la traversée d'ici France, car jusqu'à présent, ils n'ont pu doubler le cap de Bonne-Espérance. Si je réussis, je prendrai la liberté de vous en adresser en même temps qu'à M. Bertin qui en désire depuis longtemps. C'est le meilleur poisson d'eau douce connu dans le monde. Il vient de deux à trois pieds de long et presque aussi large que long. Il nous a été apporté de Batavia en 1762 et il est déjà très multiplié dans nos îles. On prétend que c'est ce fameux poisson venu d'Asie que Marc-Antoine acheta une somme très considérable pour régaler Cléopâtre, galanterie quelle lui rendit en buvant avec lui une perle dissoute valant encore plus.

Souffrez, Monseigneur, que je m'adresse à vous même et que j'implore votre protection pour le fils que j'ai en France à l'école royale et militaire de Tiron ; il aura en mai 1779 ses 15 ans. Il désire d'entrer dans la Marine. Qu'il vous doive, Monseigneur, l'honneur d'y servir le Roi et moi une reconnaissance infinie de cette nouvelle grâce.

J'ai l'honneur, &c.

Lettre de M. Fréon à M. Céré. Au Port-Louis. De Saint Paul, île de Bourbon, le 20 juillet 1778.

Nous venons de voir arriver ici M. de Romainville, officier du Régiment. Il a eu un ordre du Roi pour aller commander aux Trois Frères¹. On veut établir ces îles solidement. Les épiceries y sont de toute beauté, je viens de voir un officier de vaisseau qui m'en a fait l'éloge ainsi que du climat et du port.

.... M. de Steinauer est à Pézenas en Provence où il passe les hivers, et il va à Paris passer la belle saison.

Lettre de M. de Tromelin à M. Céré. Au Port-Louis. Isle de France, le 21 juillet 1778.

Il y a quelques jours, Monsieur et cher ami, que mon frère est arrivé de l'île Seychelles ; quoiqu'il soit persuadé que le Sr Gillot n'aura pas manqué de vous faire connaître l'état des plants d'épiceries dont il a la charge dans cette île, il a été curieux de les voir par lui-même. Voici ce qu'il m'a dit à ce sujet, que je vous communique avec plaisir. Il y a en tout cinq muscadiers et un giroflier. Les muscadiers sont fort beaux et très vivaces. Trois sont à la hauteur de 12 pieds et deux à 8 et 9 pieds. Le plus gros peut avoir deux pouces et demi de diamètre. Les trois premiers ont eu fleurs cette année pour la première fois. Le giroflier est haut de 7 pieds et d'un pouce de diamètre, il a beaucoup souffert, mais très vivace. Je joins à ma lettre deux fleurs de muscadier. Le cannelier réussit très bien, il y en a cinq pieds qui sont hauts de 18 pieds sur 4 pouces de diamètre. Le poivrier rapporte très bien, avantage dont, je crois, vous ne jouissez pas ici.

Si vous voulez de la graine de badamier, de porcher et d'un beau bois jaune, envoyez-en chercher chez moi, je vous en ferai donner. Le badamier est d'une espèce supérieure à celle que nous avons ici et le porcher est l'arbre de l'espèce de bois de rose que vous connaissez.

Veillez bien faire agréer mes humbles respects à Madame Céré etc.

Lettre de M. Céré à M. le chevalier de Tromelin - A Belle Eau, le 22 juillet 1778

Votre lettre, Monsieur et cher ami, m'a fait d'autant plus de plaisir que je l'attendais malgré que j'en eus reçu une M. Gillot que je vous envoie avant de lui répondre, pour que vous y voyez combien le détail que vous avez la bonté de me faire d'après M. votre frère, me devenait nécessaire. Vous le trouverez singulier de me demander des instructions sur la culture de ses muscadiers et girofliers tandis qu'il ne me dit pas un mot de l'état où ils peuvent être. Je n'ai pas manqué de répondre longuement à toutes ses lettres, mais jugeant que les miennes ne lui parvenaient pas, M. le chevalier de

¹ Les Trois Frères : appellation fautive qui perdure pour les Seychelles.

la Brillanne m'ayant dit que M. de Romainville devait aller commandant à Seychelles, j'ai adressé ces jours-ci à M. le Général des instructions et des observations pour que Messieurs de Romainville et Gillot ne puissent pas se tromper sur le genre des muscadiers qui se trouvent à cette île ; et j'ai joint à ces instructions des fleurs du muscadier mâle et de celui femelle.

M. de la Brillanne s'était proposé de m'apporter la lettre qu'il avait reçue de M. Gillot ; il l'a oublié ; mais à quoi m'aurait-elle servie, si elle est du style de celle que j'ai reçue du même homme qui me paraît faire un singulier corps.

J'ai examiné ce matin les deux fleurs desséchées après les avoir mises à tremper ; une appartient à un individu mâle, mais bien certainement et fort heureusement l'autre appartient à un individu femelle, car je n'aurais pas été étonné que sur les cinq arbres, il ne s'en trouvât pas un seul femelle. Voilà donc la certitude qu'ils auront des muscades à Seychelles, d'autant plus que ces arbres y ont fait une belle pousse et sont vigoureux.

Par le diamètre qu'a le corps du giroflier pour sa hauteur, je juge qu'il est étiolé et peu branchu, ce qui provient vraisemblablement du défaut d'air et de soleil, parce que, sans doute, il se trouve à proximité de quelque arbre qui le couvre trop ; il devrait déjà sans cela être en rapport comme ceux de 1772, du Jardin du Roi.

Seychelles sera peut-être une deuxième patrie pour le cannelier, c'est-à-dire que l'écorce en vaudra mieux que celle que nous tirons ici, et ne le cédera peut-être pas à celle de Ceylan. La pousse de ces arbres y est encore plus extraordinaire que celle des muscadiers et girofliers parce que sans doute ils auront été un peu plus livrés aux soins de la nature.

Le poivrier rapporte ici assez bien, surtout à la Villebague, mais il est d'une espèce fort inférieure à celle de Mahé dont nous n'avons que depuis peu quelques plants qui m'ont été envoyés par M. Picot. Ce fut lui qui à son passage ici en allant en France, m'apprit que nous n'avions pas le vrai poivrier blanc, mais une espèce de cubèbe qui ne pouvait pas en approcher. Au départ de M. de Romainville, j'ignore quand il sera, j'en sacrifierais volontiers un plant pour en faire l'essai à Seychelles ; je voudrais voir une feuille et une grappe de ce poivrier de Seychelles ; il y a bien à parier que c'est le même que celui déjà en rapport à notre île, par conséquent ne valant rien ou pas grand chose.

Avec grand plaisir j'envoie chercher les graines que vous m'offrez. Ce badamier de Seychelles est l'arbre que Sonnerat a nommé le Comerçona, du nom de M. de Commerson, nous en avons quelques plants chez le Roi des deux espèces, venant lentement.

Quand nous procurerez-vous donc l'avantage de connaître M. de La Nugé ? Il y a de la cruauté à vous d'avoir remis une affaire comme celle-là qui nous aurait fait tant de plaisir. Vous nous l'avez cependant promis plus d'une fois.

Mesdames Céré et Pérille bien sensibles, etc.

Lettre de M. Sonnerat à M. Céré. Reçue le 19 mai 1778.

Monsieur,

Je saisis avec empressement l'occasion favorable que me procure la petite palle qui est en rade de Pondichéry pour vous donner de mes nouvelles. Ma plume, faible interprète de mon cœur, ne peut exprimer toute la reconnaissance que je dois à l'amitié que vous m'avez témoignée. Je chercherai dans toutes les occasions de la mériter.

Le peu de temps de relâche que nous avons fait à Mahé et à Surate, notre arrivée dans la mauvaise saison, ne m'ont pas permis de faire pour vous une collection des arbres de la Côte Malabar. Lorsque nous avons repassé à Mahé, le *Brisson* et le *Maurepas* étaient déjà partis. Je m'étais proposé de vous écrire et de vous envoyer le peu que j'avais recueilli.

Je vous ai écrit de Pondichéry par le *Salomon*. En vous envoyant un paquet de graines tant des arbres que des plantes que j'ai cru que vous n'aviez pas à l'Isle de France. J'attendais de vos nouvelles avec impatience par les vaisseaux de Chine, mais de ce côté je suis malheureux ; je n'ai pas reçu une lettre. Je n'ai pas toujours été heureux dans mes courses ; vous avez su combien notre voyage de l'Isle

de France à la Côte Malabar a été dur. L'Histoire Naturelle a été grand train, tout est nouveau (surtout en botanique), dans les pays que je viens de parcourir, j'ai recueilli la plus belle collection en tout genre. Les objets se succèdent si rapidement que la nuit n'est pas assez longue pour ébaucher les observations de la journée ; je n'ai pas eu un moment de repos depuis que j'ai quitté l'Europe. Aussi, dans ce seul voyage, j'ai vu presque toute l'Inde. Les relâches sont pour moi bien fatigantes et bien dispendieuses par les voyages que je fais dans les terres de tous les pays où nous relâchons ; pour cueillir une rose, il faut, dit-on, couper bien des épines, mais je ne regrette ni mes peines ni les dépenses considérables que je suis obligé de faire, si je puis un jour me rendre utile à ma patrie.

L'Isle de France n'est plus mon département ; j'ai reçu dans la relâche que nous avons faite l'année passée à la côte Coromandel, un nouveau brevet qui me rejoint aux Commissaires des ports d'Europe, et par le même vaisseau un ordre de M. Maillart de rester à Pondichéry pour y servir sous les ordres de M. de Courcy.

C'était être sorti d'un labyrinthe pour retomber dans un précipice affreux ; M. de Courcy a eu cependant égard à l'ouvrage immense que j'avais entrepris. Il eut la bonté de me donner un congé pour continuer mon voyage jusqu'à la Chine et n'être point compromis contre les ordres que je venais de recevoir. J'aurais perdu de ne pas voir ce pays ; tout y est curieux et amusant. J'y ai recueilli une collection à laquelle j'attache beaucoup de prix et j'ai fait des observations qui méritaient réellement l'attention d'un observateur impartial.

J'imagine que vous aurez fait usage du papier et de la boîte que je vous ai laissés. N'oubliez pas les fleurs du ravsara, de litchi, de l'arbre de Cythère, et de tous les bois sauvages du pays, comme le bois de lait, le tacamaca, les bois d'ébène, les grandes fougères que vous couperez en plusieurs pièces, et tous ceux que vous connaîtrez par leur nom. Vous y mettrez une étiquette de la couleur, et y joindrez le fruit quand vous pourrez ; quand même vous verriez les feuilles se détacher, que cela ne vous décourage pas, envoyez moi toujours la plante telle qu'elle sera, on peut facilement les recoller, et vous serez inscrit sur mes registres. Il serait utile d'y joindre une petite planche des bois du pays de 6 pouces de long sur 4 de largeur et 6 lignes d'épaisseur et sur lesquelles vous écrirez aussi le nom. Vous ferez un paquet du tout que vous m'enverrez à mon adresse à Pondichéry. Soyez sûr que de mon côté je n'épargnerai rien pour me rendre utile et vous envoyer les plants et les graines que je pourrai me procurer de la côte de l'est et du Bengale, et en un mot tout ce que vous désirerez. Je vous remercie d'avance de toutes les peines que vous voulez bien vous donner et j'en suis tout à fait reconnaissant,

Je vous prie de présenter mes respects à Madame Céré.

Adieu, Monsieur, aimez-moi toujours un peu. Pensez quelquefois à moi etc.

Lettre de M. Céré à M. Sonnerat. A Belle-Eau, Isle de France, le 1er août 1778.

Monsieur,

J'ai reçu bien exactement les deux ou trois lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire depuis votre départ de l'Isle de France. Une, celle où vous me parlez beaucoup des Chinois, l'autre, par *le Salomon*. Je viens de recevoir de vous, le 19 mai dernier, un duplicata sans date quelconque qui me paraît être celui de la précédente lettre et avoir été écrit de Pondichéry. Je suis toujours étonné, Monsieur, quand je vous vois vous plaindre de mon silence. Je n'ai pas laissé une seule de vos lettres sans réponse. Votre correspondance me flatte trop pour cela. Il faut que mes lettres vous aient trouvé errant ou qu'elles ne vous aient point rencontré. J'en suis fâché puisque cet incident vous a mis dans le cas de soupçonner et de penser que j'ai pu vous oublier au point de ne pas vous répondre.

Celle-ci ira sous le couvert de M. Brunel et sera envoyée au port à M. de Launay, conseiller, pour la faire partir. J'espère qu'enfin elle vous parviendra. Comme voici la guerre, je prends le parti de numéroter mes lettres, afin que vous puissiez voir celles qui se perdront. Prenez aussi cette précaution, elle m'éclaircira sur celles que vous pourrez m'écrire.

Je vois avec bien du regret que vous n'avez pas reçu non plus tout ce que je vous ai fait passer d'herbier et d'échantillons de nos bois. J'en suis d'autant plus touché que, trop occupé et n'ayant personne qui puisse m'aider, je n'aurai pas à l'avenir le loisir de me remettre à ces sortes de choses et de les recommencer ; dans le même temps, j'en expédiais autant en France.

Votre lettre du *Salomon* m'est venue, mais je vous ai déjà marqué que le paquet de graines ne m'était pas parvenu ; je vous en fais toujours mes sincères remerciements pour votre bonne volonté. Il est bien sûr et bien certain que je n'ai reçu de vous, depuis votre départ sur le *Sévère*, quoique ce soit que vos lettres, et c'est une perte pour la colonie, pour le bon choix, j'en suis persuadé, que vous aurez mis dans les graines que vous aviez bien voulu m'adresser.

Je vous fais compliment sur l'immense collection que vous me marquez avoir faite de tous les côtés, mais comment rendre cela en Europe ? Il faudrait vous borner, pour qu'elle ne courût pas le risque de celle du célèbre Commerson, et songez, plus tôt que plus tard, à repasser en Europe pour la mettre à profit tandis que vos protecteurs, vos amis y sont encore en place et vivants. Ne moisissez pas le cul sur une chaise dans un bureau à faire un métier pour lequel vous ne devez guère vous sentir de goût ; et rendez-vous à Paris pour la mettre en ordre, la publier, la rendre utile à votre patrie, quitte après cela, comme vous êtes encore jeune, à entreprendre encore quelque nouveau voyage. Votre début dans la capitale devrait vous encourager plus qu'un autre. La guerre ne doit pas même y mettre un obstacle. Vous seriez pris, je le suppose, qu'il n'y a pas d'Anglais qui ne vous rendit vos herbiers, vos coquilles.

Je m'en irais plutôt passer sur quelqu'un de leurs vaisseaux ; ce que je vous marque là mérite la plus grande attention de votre part. Profitez du moment où l'Histoire Naturelle joue un si beau rôle en Europe. Ce goût peut passer comme tant d'autres, et alors vous ne retrouveriez plus ni les mêmes secours, ni les mêmes facultés, ni les mêmes ressources pour tout ce qui regarde la publication d'un ouvrage tel que serait le vôtre.

J'ai été obligé malgré moi depuis 1776 de devenir une espèce de botaniste et de faire des Essais de description de quantité d'arbres, surtout du giroflier, muscadier, ravsara, rima, nelumbos, etc. que j'ai envoyés au Ministre en y joignant en outre les herbiers avec la précaution de mettre les duplicata et triplicata dans des flacons à l'esprit de vin. Et tout cela est arrivé à bon port et a été remis par M. de Sartine à M. Le Monnier, de l'Académie des Sciences, et autres savants, de sorte qu'ils sont à présent là-dessus aussi éclairés qu'on le puisse. M. Le Monnier m'a écrit pour me remercier, et il me marque qu'il était à l'instant de lire plusieurs de mes descriptions à l'Académie. Je ne cherchais sûrement pas tant d'honneur.

Il s'agissait surtout de bien faire connaître le giroflier, le ravsara et le muscadier, dont tous les auteurs quelconques avaient parlé fort imparfaitement. Tout ce qui s'appelle muscadier, même l'aromatique, est à sexe simple. Il y a au Jardin du Roi 30 mâles contre 9 femelles. Nul auteur n'avait fait cette distinction-là, ni Rumph, ni Valentin, ni tous ceux qui ont pu en parler depuis. J'ai fait cette découverte bien essentielle pour la culture que je suis, et je n'ai pas manqué de la rendre publique et d'en faire part au Ministre, à M. Poivre et à plusieurs autres personnes en France, et notamment à nos administrateurs et à tous nos colons de l'Isle de France, Bourbon et Seychelles.

Vous ne pouvez pas concevoir la somme d'ouvrage qu'entraîne après soi cette direction du Jardin du Roi, surtout ses correspondances du dedans et du dehors. C'est à un point que depuis plus de trois ans je n'ai pas trouvé le moment d'aller visiter les plantations de la terre où je vis, malgré l'aide d'un commis que le Roi veut bien me passer. Je ne cherche pas l'ouvrage, mais il me tombe de tous les côtés et je suis en correspondance réglée et suivie avec plus de 100 personnes que je n'ai jamais vues ni connues.

Je vous dois par plus d'une raison un petit compte sur le Jardin du Roi ; voici son état actuel : il présente 30 girofliers chargés de clous dont un seul a plus de 1.000 panicules ou bouquets de clous ; 500 girofliers créoles, tous venant à merveille ; avant 8 mois j'espère que leur nombre sera augmenté de plus de 2.000. Il offre 6 muscades nouées depuis les derniers jours de février, grosses présentement comme des œufs de poule ; elles ont encore quatre mois à courir avant leur parfaite maturité ; de jeunes ravsaras provenant de 400 noix cueillies au Jardin. Le rima a fleuri une fois, le sapote négro deux, mais sans nous avoir encore donné de fruits, non plus que le maran, mais cela viendra. L'hévy ou arbre de Cythère est déjà bien multiplié dans nos deux îles, ainsi que le cacaoyer. Tout y vient à merveille, et jamais il ne fut dans un état plus riche et plus brillant. Il excite la curiosité générale, aussi est-il venu plus de 3000 personnes de tout état, le visiter et voir les raretés qu'il renferme. C'est à un point que j'ai été obligé d'y former un catalogue où les étrangers voient dans un seul endroit, les montres en arbres, arbustes et plantes, de tout ce qu'il contient.

Le roi a bien voulu me faire part de ses grâces et m'accorder une pension de 4.000 livres ; et quoiqu'à retenir sur ce que je dois au Trésor d'ici, je n'en sens pas moins tout le prix. Je la dois à M. le Chevalier de Ternay, à M. Bertin, poussé par M. Poivre, et à la bonne disposition de M. de Sartine pour moi.

Si vous êtes toujours dans l'intention de nous faire quelques envois, je vous les demanderai en cocos par milliers ; en arecs, idem ; et en graines de ce palmier, si commun de vos côtes, appelé langues, qui sert aux argamaces².

Je vous prévient que si cela entraîne des frais d'achat ou de fret, que j'ai la liberté de les faire recouvrer sur le Trésor d'ici.

Peut-être qu'à Pondichéry MM. vos administrateurs n'oseront point les prendre sur eux et que leurs moyens ne leur permettraient pas non plus de ces sortes de dépenses si étrangères à leur administration. J'en juge par les deux Cingalais que j'ai demandés, l'année dernière, à MM. de la Brillanne et Maillart en même temps qu'au Ministre. Ces Messieurs me répondirent qu'ils écriraient à MM. de Bellecombe et Chevreau pour leur en faire la demande. Ils l'ont sans doute oublié et M. Chevreau répond à M. de Cossigny qu'ils ne peuvent nous procurer ces deux hommes sans la demande formelle des administrateurs d'ici. Je vais donc leur écrire de nouveau pour leur renouveler encore la prière de les demander.

M. Poivre dans toutes ses lettres ne vous oublie point. Dans sa dernière du 1er novembre 1777, il me marque vous avoir écrit en cette même année etc.

J'ai l'honneur etc.

Lettre de M. le chevalier de Tromelin à M. Céré. Le 1er août 1778.

Monsieur et cher ami,

Je croyais que vous aviez oublié d'envoyer prendre les cocos de terre et les différentes graines que je vous avais proposées de la part de mon frère. On vient cependant me les demander ce matin. Il ne se trouve plus que 12 cocos.

La lettre de M. Gillot est effectivement extraordinaire ; au dire de plusieurs personnes qui l'ont vu à Seychelles, il paraît peu capable de porter des soins à la culture des plants d'épicerie qui lui ont été confiés ; avec quelque raison, il s'occupe plus essentiellement de ses propres affaires, car on vient de lui retirer les Noirs qu'on lui avait donnés à cet effet et même les secours ou appointements que le Roi lui faisait. Vous pouvez à cet égard prier M. de Romainville de vous écrire ce qui en est, afin que la dépense déjà faite pour cet objet intéressant ne tombe pas en pure perte.

J'ai l'honneur etc.

Lettre de Céré à M. Cossigny. No. 89. le 2 août 1778

... J'ai enfin achevé ces jours-ci le travail à faire au vivier du Jardin du Roi qui n'était qu'un boyau mal arrangé. Il a présentement 308 pieds de long, 32 de largeur et 5 pieds et demi de profondeur partout. Cela forme présentement une belle pièce et bien placée. Je vais travailler actuellement à le peupler de gouramis, de carpes et de mulets.

Extrait d'une lettre de M. de Cens à M. Céré. Le 4 août 1778.

J'ai un conseil à te demander. Les rosiers de France que tu m'as fournis ainsi que d'autres de Chine sont assez bien poussés et les derniers, quoique très peu hauts encore, portent fleurs. Les uns me conseillent de les tailler quoiqu'ils soient petits, pour les faire renforcer du pied et soucher ; d'autres me disent, au contraire, de n'en rien faire, prétendant qu'ils crèveraient. Incertain de la vérité de l'un ou l'autre avis, j'attends le tien qui me décidera. Il en est de même des grenadiers qui forment les allées des plates-bandes et qui ont à peu près deux pieds de hauteur.

Bien des respects, je te prie, à tes dames, etc.

² *Argamace* : toit terrasse.

Lettre de M. Céré à M. Gillot. A Belle-Eau, Isle de France, le 4 août 1778.

J'ai reçu, Monsieur, le 17 du mois passé, la lettre du 25 mai que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je suis bien sensible aux choses honnêtes que vous avez la bonté de me dire, et je vous en fais mes sincères remerciements.

Le Jardin du Roi est effectivement présentement dans le plus brillant état de prospérité. Il possède dans ce moment-ci, de 4 à 500 girofliers créoles, 30 girofliers chargés de clous dont un seul aura plus de 1000 panicules ou bouquets de clous. Avant 8 mois il possédera 2000 autres girofliers créoles. Il nous montre de jeunes ravensaras créoles et 6 muscades nouées depuis la fin de février, actuellement grosses comme des œufs de poule ; nos îles possèdent aussi un bon nombre de cacaoyers créoles que j'y ai répartis de chez moi.

Il paraît, Monsieur, que vous n'avez pas reçu toutes les lettres que je vous ai écrites. Je n'ai laissé aucune des vôtres sans réponse, par plus d'une raison. J'aurais cru commettre une grande faute, si je me fusse conduit ainsi, et en vous répondant je vous ai toujours fait part amplement des petites lumières que j'avais pu acquérir sur une culture aussi précieuse et aussi étrangère à nous.

Je n'ai point encore pensé à rendre publique la manière de soigner, d'élever, de conserver les muscadiers et girofliers, parce que nous ne sommes pas encore bien précisément au moment de faire quelque distribution de ce genre à nos colons. J'ai fait et rendu publique une instruction sur la culture du cacaoyer pour ces îles-ci, parce que j'ai été assez heureux pour réussir à en élever un assez bon nombre, puisqu'il m'a permis d'en donner plus de 200 plants à mes concitoyens des deux îles. Quand le Roi sera dans le cas de délivrer ou muscadiers ou girofliers, je ne manquerai sûrement de faire une petite et courte instruction à leur sujet relativement à la position où se trouvent nos îles et, si je puis, relativement à celle de leurs différents quartiers.

Vous me demandez, Monsieur, des instructions sur la culture de vos arbres à épiceries et vous oubliez la chose essentielle de m'en parler, de me dire comme ils font et où ils sont plantés. Il aurait fallu m'en faire le détail le plus suivi, pour que je puisse vous donner quelques avis sur leur compte, ne rien oublier, ni de leur couleur, grosseur, hauteur, vivacité, foliature, sève, branchage, pousse, couvert, ombrage, abri, hauteur du terrain ou bas ou humide, exposition à des vents généraux, au soleil levant ou couchant, la température d'air à peu près du lieu où ils sont, dans l'hiver du pays ou en été, de la profondeur de terre, de sa qualité, chaleur ou fraîcheur, variations de votre île en sécheresse ou en nuaison de pluie, me dire s'ils sont sujets aux insectes, et lesquels à peu près s'y attachent particulièrement, s'ils souffrent plus de l'été que de l'hiver, s'ils font mieux dans les temps pluvieux que dans le temps sec, si leur situation est un peu avant dans le pays, ou au centre ou au bord de la mer, si les feuilles de vos muscadiers tiennent bien contre les fortes brises et les coups de vent, s'ils sont branchus ainsi que votre giroflier depuis terre jusqu'en haut, si les sommités du giroflier sont sujets à être brûlés par les vents secs ou du soleil, si leur feuillage à l'un et à l'autre est d'un beau vert foncé ou un peu jaune ou clair. Je ne cesserai pas de sitôt de vous faire l'énumération des choses dont vous auriez dû me parler pour me mettre dans le cas de vous donner quelques avis sûrs et certains.

Il faudrait pour cela que je passasse quelques années dans le pays où vous êtes, ou que je connusse comme vous toutes les influences, toutes les variations, toutes les bonnes et mauvaises qualités, à en juger par l'épithète *d'abominable pays* que vous lui donnez et celle *d'infortuné* et *malheureux* que vous vous appliquez à vous-même. Je vous avoue que je ne serai jamais tenté d'y aller faire aucune étude, aucun essai, aucune culture.

Je vous dirai en général qu'ici nos muscadiers sont plus tendres que les girofliers, qu'ils aiment mieux les environs de l'eau et qu'ils sont plus tardifs que les girofliers, que le giroflier est plus chagriné des insectes et qu'il aime outre un terrain bien pur, bien net et bien franc, une exposition où il soit très éloigné de toute humidité soit passagère ou de la localité.

Ne recevant pas de réponse de vous, quoique je vous aie adressé des dessins pour connaître les muscadiers mâles d'avec la femelle, M. le Chevalier de La Brillanne m'ayant fait l'honneur de me dire qu'il enverrait incessamment M. de Romainville commander aux îles Seychelles, je lui ai adressé des instructions et observations sur les fleurs des muscadiers, et de leurs fleurs dans l'esprit de vin pour

remettre à M. de Romainville, de façon qu'il sera impossible qu'il ne reconnaisse pas tout de suite les muscadiers mâles d'avec les femelles. Il vous les communiquera sans doute.

M. le Chevalier de Tromelin ayant eu la complaisance de m'envoyer deux fleurs desséchées des muscadiers des Seychelles, en même temps qu'un petit détail de l'état de ces arbres et du giroflier, d'après les observations et les remarques de Monsieur son frère, j'ai reconnu une des deux fleurs pour appartenir à un individu simplement femelle, ce qui donne la certitude qu'on pourra avoir des muscades à ces îles ; comme aussi j'ai répondu et fait part de mes observations à M. de Tromelin tant sur le muscadier, le giroflier, que le cannellier et le poivrier qu'il remettra peut-être à M. son frère ou à M. de Romainville.

Je puis vous certifier ici, Monsieur, que je n'ai jamais reçu de vous et de Seychelles quoi que ce soit que vos lettres. Peut-être n'avez-vous pas été plus heureux pour ceux que je vous ai faits, et précédemment à M. Brayer. Sans reproche, je lui ai bien fait envoi pour le pays que vous habitez, de la charge de plus de 50 charrettes des différentes choses composant ce qui s'appelle notre agriculture. J'ai toujours remis jusqu'ici les lettres que j'avais l'honneur de vous écrire ou en mains des personnes passant à votre île ou à la poste. Je suis bien étonné qu'il ne vous soit pas parvenu une seule. Je vous ai adressé aussi dans le temps, de nos prémices en fait de clous de girofle.

M. de Laroche père et Mme Céré bien sensibles à l'honneur de votre souvenir etc.

Lettre de M. de Céré à M. le chevalier de Tromelin. A Belle-Eau, Isle de France, le 5 août 1778.

Monsieur et cher ami,

Vous avez vu la lettre que m'a écrite M. Gillot. Il est juste que vous voyiez la réponse que je lui fais, que je vous envoie à cachet volant et dont je vous prie de vouloir bien vous charger pour le premier vaisseau qui partira pour ces îles ; car ici c'est un de nos grands embarras que de savoir le départ des différents vaisseaux, aussi suis-je obligé d'écrire toujours d'avance et d'envoyer mes réponses à la poste où *in petto* je les recommande à la garde de Dieu.

M. de Romainville passant chef à ces îles, méritant beaucoup par lui-même, si le Roi a des moyens comme Noirs à accorder, des appointements à donner, etc., il me paraît naturel qu'on réserve tout cela sur le même homme et qu'il en jouisse. Cela me paraît fort sagement vu, d'ailleurs M. de Romainville avec quelques forces sera tout aussi dans le cas, tout aussi à même de donner et de faire donner des soins à tout ce qui s'appelle effets ou objets du Roi, que qui que ce soit. Vraisemblablement je verrai M. de Romainville, que M. le Général me paraît affectionner beaucoup, avant son départ, ou que rendu à sa destination, il ne tardera pas à entrer en correspondance avec moi sur bien des points de l'Histoire Naturelle etc.

Grand merci des 10 cocos et des graines que vous avez bien voulu me faire passer. Le jeune Seguin m'écrit vous les avoir été demander et que vous lui aviez répondu que vous me les enverriez, ce qui m'a fait tenir tranquille dans la crainte de vous importuner. Je vous prie de vouloir bien remercier M. votre frère pour moi.

J'ai demandé à Mahé, à Pondichéry, à Antongil, au Fort Dauphin, des cocos, des arecs, des langues et des sagoutiers ; notre île pourrait contenir un million de ces palmiers utiles et nourriciers ainsi que des palmistes et des dattiers sans nuire à quoi que ce soit, aussi est-ce avec l'attache de M. de la Brillanne que j'ai écrit partout par là et notamment pour avoir des graines en grande quantité de tous leurs différents indigofères, des arbres et des espèces de poissons d'eau douce qui nous manquent encore ; avec l'aide des chefs, leur bonne volonté et leur protection, ce pays-ci peut devenir le plus florissant de toute la terre par son heureuse position ; nos descendants seront encore plus heureux que nous, si on veut bien porter un coup d'œil d'attention jusque-là.

Par sa lettre du 4 février dernier, M. de Ternay est toujours persuadé qu'on m'a accordé la remise de moitié de ma dette et un traitement annuel de 5000 livres. La volonté de Dieu soit faite.

Recevez des amitiés des habitants de Belle Eau, etc.

Lettre de M. de Céré à M. Decens, le 5 août 1778.

Après les fleurs passées à tes rosiers, tu pourras les tailler en raison de leur taille ou hauteur, c'est-à-dire de peu, et toujours après chaque floraison tu recommenceras la même opération et tu élèveras insensiblement les rosiers ou la charmillle à la hauteur que tu voudras, c'est-à-dire convenable.

Ces rosiers peuvent donc être arrêtés ou taillés quatre fois par an. Tes grenadiers sont assez hauts pour commencer à leur donner la forme que tu voudras en leur faisant la barbe sur trois côtés ou face ; ceux-ci, s'ils sont grenadiers à fleurs, demandent à être élevés presque le double des rosiers pour pouvoir donner des fleurs, le grenadier formant un arbuste assez considérable.

Si tu veux du coup d'œil, arrête et taille ; si tu veux des fleurs, laisse pousser et venir. Etc.

Lettre de M. Fréon à M. Céré. Bourbon, le 6 août 1778.

Vous recevrez notre député, M. Hubert, chargé de nos pouvoirs de recevoir tout ce que vous pourrez lui donner en plants de girofliers, muscadiers, cacaoyers, gouramis etc. et autres plantes et graines utiles et curieuses dont vous abondez. Il a ordre aussi de faire provision de toutes vos belles connaissances en tout genre et surtout relatives à la précieuse culture des épiceries. Il va parcourir tous les établissements utiles de votre île et à son retour, nous rendre tout chaud, tout ce qu'il aura vu, appris et apporté. Je ne vous le recommande pas. Le personnage n'en a pas besoin. Je ne vous exhorte pas non plus à lui ouvrir vos trésors. Vous vous faites un plaisir de les communiquer aux amateurs. Ainsi nous nous attendons de voir revenir notre plénipotentiaire très riche et savant.

Lettre de M. Hubert à M. Céré. Ce dimanche 9 août 1778, du Port Louis, Isle de France.

Je me hâte, mon cher camarade, de vous donner des nouvelles de mon arrivée en cette île où je n'ai été que 40 heures à me rendre. Mon premier devoir est d'aller voir ma famille, mais je brûle déjà de vous aller embrasser et rendre mes devoirs respectueux à Mme Céré ; je ne tarderai pas à me procurer ce plaisir. J'ai été chargé de lettres particulières des Chefs de Bourbon pour les vôtres qui m'ont dit des choses très obligeantes. Nos Messieurs demandent dans une lettre commune des plants pour notre colonie. M. de La Brillanne m'a dit qu'il n'y en avait guères dans ce moment à donner et que d'ailleurs je verrais cela avec vous. Je tremble que cela ne diminue ma part particulière.

J'ai l'honneur d'être etc.

Lettre de M. Cossigny à M. Céré. Palma, 11 août 1778.

... Je serai très flatté de faire connaissance avec M. Hubert ; je vous prie de lui dire et de l'engager à venir à Palma, qui est, je crois, après le Jardin du Roi, l'habitation la plus curieuse de l'île. Encore pour un colon trouve-t-on ici des parties qui n'existent pas à Monplaisir, cafétérie, champs d'indigo, cuves, moulin, etc.

Mesure prise, mon jardin n'a en tout que 15 arpents et il paraît à bien des gens plus grand que le Jardin du Roi ; à moins que vous n'avez mesuré Monplaisir, je ne puis pas croire qu'il ait 34 à 35 arpents. C'est une bien grande étendue pour un jardin etc.

Lettre de M. Céré à M. le chevalier de Tromelin. Isle de France, le 13 août 1778.

... Vous m'avez fait le plus sensible plaisir en m'apprenant que vous veniez de prouver à la face de tout Israël que le Trou Fanfaron, regardé jadis comme une misère, pourrait devenir un port dans toute l'étendue du terme et un port comme il en fallait un pour mettre nos plus grands vaisseaux à l'abri des terribles ouragans comme ceux de 1760, 1772 et 1773 et qui dans ces jours d'horreur, de destruction et de bouleversement de la nature, étaient fracassés dans l'ancien. Ce port immortalisera dans notre île et il a fallu votre constance, votre patience et votre intelligence pour en être venu à bout ; recevez en donc mon compliment que je vous fais de tout mon cœur. ...

Lettre de M. Céré à M. de Cossigny. Le 16 août 1778.

Depuis que je ne vous ai écrit, mon cher ami, j'ai été malade de la fièvre, mais de la fièvre telle que je n'en ai jamais eu de ma vie.

J'ai reçu votre lettre No. 26 et je viens à l'instant, de recevoir les Nos. 27 et 28, les notes et tentes renfermant les nouvelles graines de France, dont je vous remercie infiniment.

Dans le nombre, il y en a plusieurs que je n'avais jamais vu venir ici. Je les essayerai avec plaisir.

Votre jardin, dites-vous, paraît à bien des gens plus grand que celui du Roi. A moi, quand je le vis en octobre, il me parut petit auprès et je ne me trompais pas. Ces gens-là, mon ami, n'ont pas d'yeux. La partie régulière de ce jardin forme un carré de 1000 pieds de longueur sur autant de largeur, ce qui forme 25 arpents. Il reste ses pourtours qui équivalent bien encore à la moitié de cette première partie, de sorte que je ne me trompe pas quand je vous dis qu'il compose 35 à 36 arpents.

Quand je trouverai le tems de la dessiner, je saurai sa dimension plus au juste. Quant à présent, peu importe. Je n'ai mesuré la première fois que vous me demandâtes son étendue, que cette partie régulière dont je vous parle.

Lettre de M. Céré à Mgr de Sartine. A l'Isle de France, le 17 août 1778.

Monseigneur,

Avec l'aide de M. Foucault et la bonne volonté de M. Pinatel, capitaine du vaisseau *l'Iris*, j'envoie à M. Gallois une deuxième caisse No. 2, contenant 26 sortes de graines d'arbres, en le prévenant que j'ai l'honneur de vous en donner avis et de vous envoyer le détail de ces mêmes graines, afin que vous en ordonniez si vous le jugez à propos.

M. le chevalier de la Brillanne veut bien m'aider aussi à tirer de Madagascar plusieurs sortes d'arbres propres à enrichir notre île ou à augmenter son agrément.

M. le chevalier de Tromelin vient tout récemment de me faire passer deux fleurs sèches de muscadiers des îles Seychelles. J'ai trouvé qu'une des deux appartenait à un individu femelle, ce qui offre la possibilité d'avoir des muscades à ces îles. Celles du Jardin du Roi tiennent toujours bien, et tout ce qu'il renferme continue à faire des progrès.

J'ai l'honneur d'être etc.

Lettre de M. Céré à M. de Cossigny. Le 21 août 1778.

... M. Hubert a passé près de quatre jours avec moi, et je lui ai donné un peu de chaque graine. Il est parti, hier, pour le port et compte avoir le plaisir de vous voir lundi prochain. Il comptait faire son retour à un terme fixé, mais présentement il est décidé à retarder son voyage pour avoir le plaisir de vous voir faire de l'indigo en septembre. Il doit, sous peu de jours, me revenir, il vous a quitté enchanté de toutes les honnêtetés que vous avez bien voulu lui faire et épris de tous vos travaux. M. Hubert a des connaissances et il gagne beaucoup à être connu par son honnêteté, sa solidité et sa douceur.

... Oui, si vous agrandissez votre jardin à la droite où il y a une hauteur, il vous coûtera de grands travaux. Mes jardins, quoique grands, me paraissent petits aussi en comparaison de celui du Roi. Malgré cela, ils forment de très grands jardins pour des particuliers. Le votre surtout me plaît et m'a toujours plu. Il ne m'était pas sorti de la tête depuis 1770, tems où je le vis pour la première fois un moment.

M. Hubert a été émerveillé de toutes les productions de notre île qu'il a vues dans différentes habitations. Si le sol de Bourbon a eu la préférence sur le nôtre, ça a été à cause de ses abondantes récoltes de blé et à cause des arbres de ses forêts qui y sont plus gros et plus élevés que les nôtres. Mais cette île étant en champignon se dégradera par les défrichements et durera moins que la nôtre, dont nous pourrons toujours renouveler le fond par les engrais et le fumage, au lieu que les peines qu'ils prennent à cet égard sont souvent perdues pour eux par les avalaisons qu'ils éprouvent plus fréquemment que nous.

Lettre de M. de Cossigny à M. Céré. Le 24 août 1778.

Je vous écris, mon cher ami, bien à la hâte, car je suis très occupé avant dîner. Je vous ai accusé la réception de votre paquet pour M. de Verdière.

Après dîner, je trouve dans mon vestibule, un sac à mon adresse que je reconnais venir de vous. Je l'ouvre et j'y trouve votre lettre No. 93, en date du 21 de ce mois, un cornet contenant 100 amandes de pêches de Bourbon, un cornet d'acmelle et un autre contenant deux graines de colophane de nos bois, dont vous me demandez le nom, plus un sachet de campêche ; est-ce de l'acmelle de Ceylan que vous m'avez envoyée, ou de celle du pays ? J'aurais désiré un échantillon complet, tige, feuilles et fleurs de l'acmelle de Ceylan pour le comparer avec celle du pays.

Je serais fâché que M. Hubert vînt aujourd'hui ; car je suis bien occupé à mes dépêches pour France. Je le verrai avec plaisir. Il m'a paru en effet, pour le peu de temps que je l'ai vu, avoir des connaissances. Il ne fallait pas partager vos graines avec lui. Je lui en aurais donné des mêmes espèces. N'en réservez aucune pour le mois de mars. Je vous en donnerai à peu près la même quantité pour ce tems. Ainsi plantez tout.

C'est à la droite même où il y a une hauteur, que j'ai agrandi mon jardin depuis mon retour de France. La partie la plus élevée et qui est pleine de roches a été plantée en massifs, après avoir mis les roches sur les côtés. La partie plate a été épierrée, défoncée et mise en potager. Elle est plantée actuellement en légumes etc. On y conduit l'eau à volonté et j'y ai fait construire un bassin d'une nouvelle espèce peu coûteuse. Le tout est traversé par une allée où je vais planter des canneliers, et par deux contre-allées de bois noirs en charmille. Au delà se trouve, dans un endroit où je puis conduire l'eau, un plateau que je vais épierrer et former en potager. Ce carré qui sera assez grand, ne pourra être prêt à recevoir les graines que pour les mois de mars et avril de l'année prochaine, parce qu'il n'est pas nécessaire avant ce tems, que je ne veux pas qu'il me coûte une journée de noirs et que j'ai d'autres choses à faire.

J'ai fini samedi matin une nouvelle cafétérie de cette année de 33 mille pieds ; toutes les allées qui la coupent sont plantées en bois noirs pour l'abriter et j'ai commencé le remplacement de l'ancienne et de la nouvelle cafétérie, travail qui sera bien long et pour lequel je désire incessamment des pluies ; car passé le mois de Septembre, il faudra remettre cette besogne à Janvier. Croiriez-vous que je manque de plants de café, moi qui avais planté l'année dernière plus de 250 mille plants petits et tirés de ma cafétérie pour former des pépinières, indépendamment d'une grande quantité de graines et de quatre carrés de mon jardin plantés aussi de graines en pépinière, les seuls qui m'aient fourni des plants, parce qu'ils ont été arrosés. Je ne suis pas secondé par les saisons dans mes travaux. Me voilà donc forcé à prendre des plants venus d'eux-mêmes dans la cafétérie pour mes remplacements.

Je reçois les boutures que vous m'annoncez de ces arbres de décoration et je les fais planter sur le champ. Ne vous privez pas d'un des trois plants que vous avez.

Si vous voulez envoyer quelque chose à M. Le Monnier, ne l'engagez pas à en faire part à M. Bertin, dont je connais beaucoup et les goûts et la maison de campagne. Il n'est nullement curieux de plantes Il n'a pas même de serres. Moi qui me suis promené souvent avec lui dans son jardin et qu'il connaissait pour un curieux, un amateur, ne m'aurait-il pas témoigné désirer des plantes de l'Isle de France ? Ne m'en aurait-il pas demandé ? Il sera curieux d'un poisson rare, soit ; mais non de plantes. Faites donc l'envoi à M. Le Monnier ...

A envoyer à M. Le Monnier :

- Acmele de Ceylan, Evy, Bilimbi, Prunes de Chine, Falsé de l'Inde - Qu'est-ce que c'est ?
- Arêques voantak, Ignames, Voampy de Chine - J'en demande pour moi.
- Ravencla, Ampalis, Nourouk, Badames des Seychelles, Cocos de Seychelles — Qu'est-ce que c'est ?

Pour vous mettre à votre aise, je viens de prendre note sur votre état des graines que vous pouvez envoyer à M. Le Monnier. Tenez-vous en seulement à celles-là. Toutes les autres me paraissent inutiles.

Lettre de M. Céré à M. de Cossigny. Le 27 août 1778.

... M. Poivre me parle cependant de M. Bertin comme d'un amateur de nos arbres et de nos graines.

Lettre de M. de Cossigny à M. Céré. Ce 27 août 1778.

... Je vous assure, mon ami, que je connais beaucoup M. Bertin et Chatou, où j'ai été dîner nombre de fois, avec M. de Verdière, avec M. Poivre, avec mon père, ou seul, et qu'il n'y a point de serres, ni aucune plante exotique que 2 ou 3 pieds de Palma Christi que le jardinier avait plantés et un pied de phytotaca venu par hasard dans une charmille, que personne ne connaissait à Chatou et que M. Bertin lui-même me montra pour me demander ce que c'était. Je crois cependant qu'il serait curieux d'avoir quelques belles fleurs dans son parterre. Passé ce genre de plantes, je n'imagine pas qu'il en désire d'autres. M. Poivre lui-même n'en aurait-il pas donné à M. Bertin par préférence à toute autre de celles qu'il a apportées, si le ministre avait eu pour elles le moindre goût ? Or je vous assure qu'il ne lui en a donné aucune.

Lettre de M. Céré à M. de Cossigny. Le 1^{er} septembre 1778.

... Les petits canneliers sont et seront intarissables au Jardin du Roi. Il en lève à chaque pluie partout. Ainsi ne craignez pas d'en manquer. D'ailleurs j'en ai fait de petites pépinières, qui vous serviront aussi à vous seul, car je ne vois pas grande ardeur à nos habitants à se jeter de ce côté là. Je les ai montrés à Olivier. Il m'a dit que vous en aviez de semblables et du même tems, d'assez bien garnis. En général le cannelier n'aime pas la transplantation ; l'humidité les fait mourir étant petits. Grands, ils viendraient, je crois, dans l'eau même. Une fois en place, c'est un arbre qu'il faut presque abandonner aux soins de la nature. J'en reviendrai toujours à dire que M. Poivre avait raison dans sa manière de les planter. Non, mon ami, votre dernière transplantation ne réussira pas, et si sur 600 plants, vous en voyez à la hauteur d'un pied 100, ce sera beaucoup.

N'ayant pas pu parvenir après 5 à 6 fois à remplir les vides d'une double charmille de ces arbres, soit par la plantation ou la transplantation, je viens de les planter en graines de litsai. ...

Vendredi matin après ma tournée au Jardin du Roi, j'ai été au Camp³ et je l'ai revu le samedi au soir. La petite guerre de nos militaires m'a étonné et fait le plus grand plaisir. Jamais troupe n'a mieux manœuvré que celle-là ici. Le samedi on bénit les drapeaux. Le vendredi il y vint plus de 40 dames et plus de 60 le samedi où on a dansé jusqu'au dimanche 8 heures du matin. Il y avait plus de 250 personnes et une table de 160 couverts. J'y ai vu presque tout le port et le Général que je ne quittais pas d'un pas. Jamais je n'ai vu de chef plus satisfait, plus content que lui de tout ce qu'on y a fait. M. de Saint Maurice est très foncé dans son métier et il est bien secondé par ses officiers. J'y ai vu le Lieutenant Colonel en bonne santé. Demain je ferai encore le libertin et j'irai dîner chez M. de Rune, proche le Pont du Tombeau, avec MM. de la Brillanne, Saint Maurice ...

----- **Fin de l'extrait « LE JARDIN DU ROI (1778) »** -----

³ *Le Camp* : désignation habituelle de la ville de Port-Louis.